

## Grève du zèle des enseignantes et enseignants franco-ontariens : phase 2 à compter du 28 janvier 2020

**OTTAWA, le 23 janvier 2020** – Les enseignantes et enseignants franco-ontariens membres de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) entameront la phase 2 de la grève du zèle à compter du mardi 28 janvier 2020. Durant cette phase, de nouvelles consignes s'ajouteront à celles de la phase 1, qui touchaient principalement les tâches administratives.

« En dépit de la grève du zèle – phase 1, le Conseil des associations d'employeurs (CAE), au nom des 12 conseils scolaires, poursuit ses attaques envers les droits et les acquis des membres, et le gouvernement maintient ses coupes touchant les conditions d'apprentissage des élèves, » a déclaré le président de l'AEFO, Rémi Sabourin.

Les prochaines rencontres de négociations entre l'AEFO, le gouvernement et le Conseil des associations d'employeurs (CAE) se tiendront les 29 et 30 janvier 2020 avec un médiateur nommé par le ministère du Travail.

« Nous ne pouvons plus tolérer l'inertie des conseils scolaires et du gouvernement », a dit Rémi Sabourin. « Lors de notre dernière rencontre, la semaine dernière, les négociations n'ont pratiquement pas avancé. Je ne connais pas la stratégie globale des conseils scolaires et du gouvernement, mais leur immobilisme volontaire n'est absolument pas la meilleure tactique. »

Par ailleurs, à la table de négociations, les conseils scolaires semblent vouloir continuer à se plier aux décisions du gouvernement en ce qui concerne les conditions d'apprentissage des élèves, telles que l'obligation de suivre des cours en ligne, imposée à tous les élèves du secondaire, la réduction du choix de cours qui leur est offert, et l'augmentation du nombre d'élèves par classe.

Selon Rémi Sabourin, président de l'AEFO : « Les conseils scolaires restent muets face aux décisions catastrophiques et arbitraires du gouvernement concernant les conditions d'apprentissage des élèves. Mais, pour nous, enseignantes et enseignants, les élèves sont notre première responsabilité. Leur succès est non négociable ».

L'AEFO comprend que des mouvements de grève peuvent perturber le quotidien des parents d'élèves franco-ontariens et leur demande de comprendre qu'il s'agit d'une action syndicale dont le but est, entre autres, de lutter contre la détérioration du système d'éducation.

*L'AEFO compte environ 12 000 membres et représente les enseignantes et les enseignants des écoles élémentaires et secondaires de langue française de l'Ontario, tant catholiques que publiques, en plus du personnel professionnel et de soutien œuvrant dans différents lieux de travail francophones.*

- 30 -

### Questions :

Marilyne Guèvremont, Cadre – service des communications

[mguevremont@aefo.on.ca](mailto:mguevremont@aefo.on.ca), 613-850-6410